

# Plaquette de la Compétition

Saison 2025 - 2026



Comité Départemental de Natation Rhône – Métropole de Lyon

## Organisation Sportive

Championnats Rhône U11 « Avenirs »

SAINT-PRIEST

*Dimanche 14 juin 2026*

## Championnats du Rhône « Avenirs »

**Date : Dimanche 14 juin 2026**

1 Réunion  
Bassin de 25m : 6 couloirs

**Championnats du Rhône**

**U11 « Avenirs »**

**ST PRIEST**

Lieu :

Centre Nautique Pierre Mendès  
France  
33 Av. Pierre Mendes-France  
69800 – St PRIEST

---

**Filles et Garçons : 11 ans et -**

**Filles et Garçons : 2015 et +**

---

Ouverture des Engagements :

**Mercredi 03 juin 2026**

Clôture des Engagements :

**Mercredi 10 juin 2026**

Tarifs : **2.20€ engagement individuel**

Envoi Serveur : **J + 1**

Publication Web : **Live FFN**

---

## Règlement de compétition

### Mode de Qualification et Organisation :

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

**Finalité Avenirs**

**3 courses max. par nageur.**

*Selon le nombre important d'engagé(e)s, le comité peut faire nager les nageurs 2 par ligne ou de restreindre les séries du 200/400 m NL, ceci pour ne pas surcharger la durée globale de la compétition.*

### Engagements :

A saisir obligatoirement et uniquement sur l'application Extranat avant le **mercredi 10 juin 2026 à minuit.**

Le règlement financier des engagements sera fait par le **Comité trimestriellement et non sur Extranat**

### Forfaits :

Il est précisé qu'un forfait dans une épreuve n'entraîne plus un forfait général pour les autres épreuves de la même réunion.

- Aucun forfait le jour de la compétition ne sera déductible du montant des engagements.

- **Aucun engagement supplémentaire ne pourra se faire le jour de la réunion sauf erreur de préparation du comité.**
- Les forfaits généraux ou partiels, les changements d'équipes pour les compétitions interclubs peuvent être réalisés par mail uniquement à
- [comiterhonenatation.adm@gmail.com](mailto:comiterhonenatation.adm@gmail.com) jusqu'au **jeudi 18h00 précédent la compétition et 30 mn avant le début de la compétition.**
- Selon le nombre important d'engagé(e)s dans certaines compétitions, le comité peut faire nager les nageurs 2 par ligne ; ceci pour ne pas surcharger la durée globale de la compétition.

Il est précisé qu'un forfait dans une épreuve n'entraîne plus un forfait général pour les autres épreuves de la même réunion.

### Officiels :

- ❖ **Pour les compétitions individuelles avec et sans relais :**
- ❖ De 1 à 7 nageurs par réunion : 1 officiel
- ❖ De 8 à 15 nageurs par réunion : 2 officiels avec au moins un B ou juge sur les deux.
- ❖ 16 & plus par réunion : 3 officiels avec au moins 1 B ou juge sur les trois.

### Pénalités :

- Forfait non déclaré : 15 euros par forfait.
- Dépassement du temps limite d'engagement : 11 euros par course.
- Absence ou insuffisance d'officiel(s) : 60 euros par officiel(s) et par réunion.

Les Pénalités sont à régler à réception de la facture du **Comité trimestriellement.**

### Réclamation

Toute réclamation devra être faite **par écrit au juge arbitre** de la réunion **par le représentant officiel du club** dans la 1/2 heure qui suit l'incident. Un jury d'appel est mis en place à chaque compétition. Tout club peut faire appel auprès de ce jury pour un repêchage éventuel par suite d'une décision prise par le juge arbitre de la réunion.

### Adresse courrier et Mails :

- Comité Départemental de Natation du Rhône – Métropole de Lyon
- Ligue AURA : 20 avenue des frères Montgolfier – 69680 CHASSIEU
- Mails : [comiterhonenatation.adm@gmail.com](mailto:comiterhonenatation.adm@gmail.com) –

### Tenues des Officiels et des Entraîneurs

Les officiels et les entraîneurs devront se présenter au bord des bassins dans une tenue sportive correspondant aux fonctions qu'ils exercent : survêtement, short, tee-shirt et chaussures de plage.

Seulement lors des Championnats Interclubs TC et Championnat Individuel du Rhône le repas du midi sera pris en charge par le Comité du Jury de Tête nommé de la compétition.

### Public

Les plages ne sont accessibles qu'en maillot de bain, short, tee-shirt, sandalettes de piscine (tenue de sport). Pour l'ensemble de nos compétitions, seuls les nageuses, nageurs, entraîneurs et officiels sont admis au bassin.

### Récompenses :

Récompense aux trois premières Filles et Garçons.

Pour recevoir leur médaille les nageurs doivent être présents à la cérémonie protocolaire.

## Catégories d'âges 2026

Année de naissance	Age		Catégorie	Correspondance Classe Scolaire
2018	8 ans	U08	11 ans et moins AVENIRS	CE1
2017	9 ans	U09		CE2
2016	10 ans	U10		CM1
2015	11 ans	U11		CM2
2014	12 ans	U12	BENJAMINS	6ème
2013	13 ans	U13		5ème
2012	14 ans	U14	JUNIORS	4ème
2011	15 ans	U15		3ème
2010	16 ans	U16		2ème
2009	17 ans	U17		1ère
2008	18 ans	U18		Terminale
2007 et Avant	19 ans et plus		SENIORS	Post Bac

## Programme des Championnats du Rhône « Avenirs »

Dimanche Après-midi	
Ouverture des portes : 13h30	
50 m nage libre – Dames – U11 et -	
50 m nage libre – Messieurs – U11 et -	
50 m papillon - Dames - U11 et -	
50 m papillon – Messieurs – U11 et -	
50 m dos – Dames - U11 et -	
50 m dos – Messieurs – U11 et -	
50 m brasse - Dames - U11 et -	
50 m brasse – Messieurs – U11 et -	
200 m nage libre – Dames – U10 & - / 2016 et +	
200 m nage libre – Messieurs – U10 & - / 2016 et +	
400 m nage libre – Dames – U11 - 2015	
400 m nage libre – Messieurs – U11 - 2015	